

## RDC : la présidentielle fixée au 28 novembre

AFPL - Source AFPL - L'élection présidentielle est une unique en République démocratique du Congo (RDC) qui sera fixée au 28 novembre, au terme du premier quinquennat du chef de l'Etat Joseph Kabila, a annoncé samedi à Kinshasa la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). L'élection du président de la République sera couplée avec "celle des députés nationaux le 28 novembre", a déclaré le président de la Ceni, Daniel Mulunda Ngoy, lors d'une conférence de presse.

Il s'agit de la deuxième date rendue publique pour ce scrutin, après celle du 27 novembre annoncée en août 2010 par l'ancienne Commission électorale indépendante (CEI). Le nouveau président prêterait serment le 20 décembre, deux semaines après la fin constitutionnelle du mandat de M. Kabila, probable candidat à sa propre succession. Suivra ensuite, jusqu'à l'été 2012, l'élection des députés provinciaux le 25 mars, des sénateurs le 13 juin, puis celle des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces le 21 juillet par les assemblées provinciales, selon le calendrier publié par la Ceni. Les conseillers municipaux, les conseillers des secteurs et des chefferies seront élus le 5 février 2013, suivi le 1er mai de l'élection des chefs de secteurs, des bourgmestres et conseillers urbains. Ce long processus électoral s'achèvera le 24 mai 2013 avec l'élection des maires et leurs adjoints. La publication de ce calendrier intervient neuf mois après la mise en place de la Ceni en remplacement de la CEI, mise en place en 2002 et qui avait organisé les élections en 2006-2007. Mais la Ceni avait pris l'engagement d'organiser les élections en respectant la Constitution, qui stipule que le scrutin présidentiel doit se dérouler 90 jours avant l'expiration du mandat du président en exercice, soit en septembre 2011. Mais la Ceni n'a pas tenu sa promesse, évoquant notamment la lenteur dans la révision du fichier électoral et des contraintes d'ordre logistique et financier. M. Kabila a remporté la dernière présidentielle en 2006 à l'issue des premières élections démocratiques organisées depuis 41 ans dans l'ex-Zaïre, face à l'opposant Jean-Pierre Bemba, actuellement jugé devant la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ces scrutins avaient coûté plus de 500 millions de dollars, financés en quasi-totalité par la communauté internationale, pour aider ce vaste pays d'Afrique centrale au sous-sol très riche en minerais, à sortir de plusieurs années de guerre civile. Fin 2009, le gouvernement congolais avait annoncé qu'il financerait les élections générales de 2011-2013, se disant toutefois ouvert à un "accompagnement financier des partenaires en cas de besoin".